

RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00013
Numéro SIREN : 538 920 026
Nom ou dénomination : @VALORCONSEIL PACA

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2018 sous le numéro de dépôt 568

@VALORCONSEIL PACA

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)
AU CAPITAL DE 8.000 €
SIEGE SOCIAL : 40 Impasse Frédéric Chopin
83600 FREJUS**

RCS FREJUS B 538 920 026 (2012 B 13)

**---
TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2017 A 9 H 00
SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016
----**



PREMIERE RESOLUTION

EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport du Président sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016, lesquels font apparaître un BENEFICE de 2.188 €.

DEUXIEME RESOLUTION

QUITUS AU PRESIDENT

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à son Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 soit un BENEFICE de 2.188 € au poste « REPORT A NOUVEAU ».

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'Assemblée Générale précise qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours de l'exercice précédent.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'Assemblée Générale rappelle que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

A handwritten signature, possibly 'JP', located at the bottom right of the page.

QUATRIEME RESOLUTION
REMUNERATION DU PRESIDENT

L'Assemblée Générale approuve la rémunération versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 soit la somme de 7.926 €.

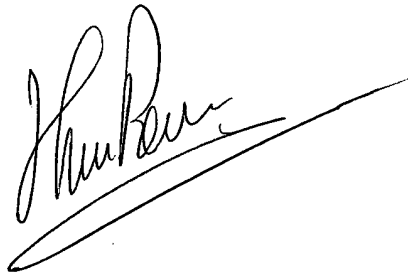
CINQUIEME RESOLUTION
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227.10 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport Spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce déclare l'approuver purement et simplement.

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes aux fins d'accomplir les formalités requises par ce qui précède.

Le Président,
Olivier PAVIE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Pavie', with a long horizontal flourish extending to the right.

@VALORCONSEIL PACA

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)

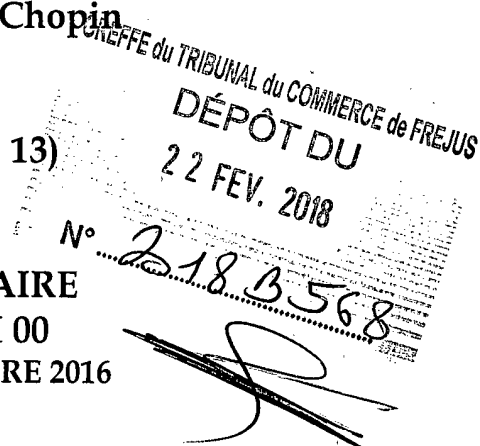
AU CAPITAL DE 8.000 €

SIEGE SOCIAL : 40 Impasse Frédéric Chopin
83600 FREJUS

RCS FREJUS B 538 920 026 (2012 B 13)
--

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2017 A 9 H 00
SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT
ET LE TRENTE JUIN A NEUF HEURES



Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES

NOMS	NOMBRE D' ACTIONS	EMARGEMENT
Olivier PAVIE	680	
Marta MORIS	60	P.O.
Laurent TANGUY	60	P.O.
TOTAL	800	actions de 10 € chacune

Total égal au nombre d'actions composant le capital social.

Etant précisé que ce tableau tient lieu de feuille de présence.

Monsieur Olivier PAVIE Président de la Société préside la séance et met à la disposition de l'Assemblée :

- ✓ Le rapport de gestion
- ✓ L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016
- ✓ Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce
- ✓ Le texte des projets de résolutions

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ✓ Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016
- ✓ Quitus au Président
- ✓ Affectation du résultat
- ✓ Rémunération du Président
- ✓ Conventions visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce
- ✓ Questions diverses
- ✓ Pouvoirs

Le Président donne ensuite lecture de son Rapport, commente les comptes clos le 31 DECEMBRE 2016 et répond aux différentes questions qui lui sont posées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'Ordre du Jour.



RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport du Président sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016, lesquels font apparaître un BENEFICE de 2.188 €.

UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

QUITUS AU PRESIDENT

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à son Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 soit un BENEFICE de 2.188 € au poste « REPORT A NOUVEAU ».

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'Assemblée Générale précise qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours de l'exercice précédent.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'Assemblée Générale rappelle que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

REMUNERATION DU PRESIDENT

L'Assemblée Générale approuve la rémunération versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 soit la somme de 7.926 €.

UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227.10 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport Spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce déclare l'approuver purement et simplement.

UNANIMITE



SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes aux fins d'accomplir les formalités requises par ce qui précède.

UNANIMITE

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE ET PERSONNE NE DEMANDANT PLUS LA PAROLE, LE PRESIDENT DECLARE LA SEANCE LEVEE. DE TOUT CE QUE DESSUS IL A ETE DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL QUI APRES LECTURE A ETE SIGNE PAR TOUS LES ASSOCIES.

Olivier PAVIE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Pavie', with a long horizontal stroke underneath.

Laurent TANGUY

P.O.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Tanguy', with a long horizontal stroke underneath.

Marta MORIS

P.O.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marta Moris', with a long horizontal stroke underneath.

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

22 FEV. 2018

N°

2018 B 568

@VALORCONSEIL PACA

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)

AU CAPITAL DE 8.000 €

SIEGE SOCIAL : 40 Impasse Frédéric Chopin

83600 FREJUS

RCS FREJUS B 538 920 026 (2012 B 13)

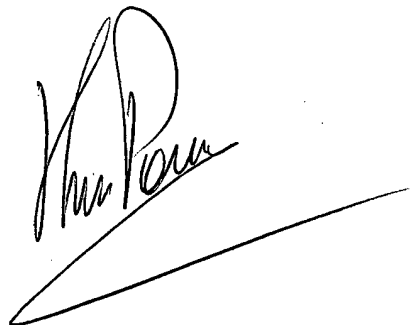
**RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT
SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.227.10
DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En application des dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

**Le Président,
Olivier PAVIE**



Désignation de l'entreprise SAS @VALORCONSEIL PACA

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 40 IMPASSE FREDERIC CHOPIN

83600 FREJUS

Numéro SIRET * 53892002600019

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

Copie certifiée conforme
à l'original
H. BOUR

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le					
				31122016		31122015					
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net					
		1		2		3					
						Net					
						4					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012							
	Fonds commercial *										
	Autres *	014		016							
	Immobilisations corporelles *	028	1 352	030	1 352		375				
	Immobilisations financières * (1)	040	165	042		165					
Total I (5)		044	1 517	048	1 352	165	375				
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 700	052		1 700	7 000				
	Marchandises *	060		062							
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066							
	Créances (2)	068	15 852	070	819	15 032	9 743				
		Clients et comptes rattachés *									
	Autres * (3)	072	198	074		198	2 288				
	Valeurs mobilières de placement	080		082							
	Disponibilités	084	3 078	086		3 078	2 993				
	Charges constatées d'avance *	092		094							
	Total II	096	20 828	098	819	20 009	22 025				
Total général (I+II)		110	22 345	112	2 171	20 174	22 400				
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			8 000		8 000				
	Ecart de réévaluation	124									
	Réserve légale	126			800		800				
	Réserves réglementées *	130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131									
	Report à nouveau	134			(6 895)		2 485				
	Résultat de l'exercice	136			2 188		(9 380)				
	Provisions réglementées	140									
	Total I	142			4 093		1 905				
	Provisions pour risques et charges	144									
DETES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164									
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			194		6 685				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	10 305		15 886		13 810				
	Produits constatés d'avance	174									
	Total III	176			16 081		20 495				
	Total général (I + II + III)	180			20 174		22 400				
RENOIS		(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
		(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	165
		(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199					Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2016

Page 4

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS @VALORCONSEIL PACA

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 1 1 2 2 0 1 6
Exercice N-1 clos le 1 3 1 1 2 2 0 1 5

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS		DÉFICITS	
Ventes de marchandises *	209		210								
Production vendue	215		214								
biens											
services *	217		218								
Production stockée *			222								
(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											
Production immobilisée *			224								
Subventions d'exploitation reçues			226								
Autres produits			230								
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232								
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234								
Variation de stock (marchandises) *			236								
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238								
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240								
Autres charges externes * :			242								
(dont crédit bail : mobilier 4 009 - immobilier)											
Impôts, taxes et versements assimilés	243	620	244								
(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)											
Rémunérations du personnel *			250								
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252								
Dotations aux amortissements *			254								
Dotations aux provisions			256								
Autres charges	259		262								
dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *											
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
Total des charges d'exploitation (II)			264								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270								
Produits financiers			280								
Produits exceptionnels			290								
Charges financières			294								
Charges exceptionnelles			300								
Impôts sur les bénéfices *			306								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310								
B - RÉSULTAT FISCAL			312								
Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316								
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318								
Provisions non déductibles *			322								
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324								
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330								
écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248										
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986										
Reprise d'entreprises en difficulté (44. sexies)	981										
Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345										
Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987										
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989										
Investissements outre-mer	344										
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352								
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2											
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356								
Déficits antérieurs reportables : * 9 386 ont imputés sur le résultat :											
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			370								
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2											

Copie certifiée conforme à l'original
[Signature]

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
. Faits caractéristiques de l'exercice	11
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	11
Informations générales complémentaires	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	11
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	12

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

22 FEV. 2018

N° 218 B 568

NA = Non Applicable NS = Non significative

SAS @VALORCONSEIL PACA
40 IMPASSE FREDERIC CHOPIN
LA TOUR DE MARE
83600 FREJUS

ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

SOGETEC

36 PLACE DEI DOUFIN
LE PALADIEN BAT B PORT FREJUS
83600 FREJUS
04.94.44.54.60

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	731
Total	731

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

